



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



PROGRAMME DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE

Dossier d'Appel d'Offres : DAO N° réf.08/PSAMI/CC/SK/2024

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE STRUCTURES SANITAIRES DANS DIX (10) ZONES DE SANTÉ APPUYÉES PAR LE PSAMI.

- Réhabilitation de deux blocs (une maternité et un bloc pédiatrie) par zone de santé ;
- Construction d'un cadre d'enseignement ISTM.
- Construction d'un dépôt secondaire pour les produits inflammable CDR CADMESKI
- Réhabilitation du Bureau de l'UCB
- Construction d'un incinérateur à four CDR CADMESKI.

Juillet 2025

I.

AVIS D'APPEL D'OFFRES AUX ENTREPRISES

1. CONTEXTE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FORMATION

Le Programme Santé Maternelle et Infantile (PSaMI) au Sud-Kivu fait suite au Programme d'Appui au Système de Santé du Sud-Kivu (PASS) financé par la Direction du développement et de la Ccoopération Suisse, et qui a duré environs 15 ans. Il vise l'amélioration de l'accès aux services de santé de qualité, le renforcement de la surveillance épidémiologique et l'amélioration de la gouvernance du secteur afin de contribuer à la réduction des taux de mortalité chez les mères et enfants de zéro à cinq ans dans les dix Zones de Santé (ZS) ciblées au Sud-Kivu.

Le PSaMI s'aligne sur les politiques nationales en vigueur, tout en soutenant le dialogue politique sectoriel de la Suisse, visant un renforcement du cadre stratégique et institutionnel de la santé. Le PSaMI s'étend sur le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, réparti entre différents partenaires de mise en œuvre dont Caritas Congo Asbl.

La première phase du PSaMI a démarré au mois de novembre 2024 et prendra fin en Octobre 2028.

Au cours de cette première phase du PSaMI, l'amélioration des services de santé de qualité y compris des services de santé sexuelle et reproductive, infantile et néonatale, l'amélioration de la prévention et de la surveillance épidémiologique et le renforcement de la gouvernance et du financement de la santé, seront les thèmes stratégiques prioritaires auxquels la Caritas Congo Asbl répondra.

Reste valable l'hypothèse sous-jacente que si l'engagement de la Suisse dans le domaine de la santé favorise l'accès des femmes et des enfants, des jeunes et des adolescents à des services de santé de qualité et au planning familial, si la Suisse renforce la surveillance épidémiologique à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et la recherche en santé et si elle contribue à améliorer la gouvernance au niveau décentralisé grâce à des mécanismes d'incitation à la performance, alors les taux de mortalité dans les zones cibles diminueront parce que les groupes cibles, y compris les plus vulnérables, disposeront progressivement d'un système de santé répondant à leurs besoins, parce que le système de santé sera mieux à même de prévenir les épidémies ou d'y répondre et parce qu'une meilleure gouvernance du secteur de la santé renforcera les institutions, les rendra plus résilientes et plus performantes.

Pour répondre à cet objectif ultime, différentes composantes sont combinées afin d'obtenir un effet systémique à long terme, et permettre l'amélioration de l'état de santé de la population du Sud-Kivu :

- 1) Amélioration des services de santé de qualité y compris des services de santé sexuelle et reproductive, infantile et néonatale ;
- 2) Amélioration de la prévention et de la surveillance épidémiologique ;
- 3) Renforcement de la gouvernance et du financement de la santé.

Pendant la mise en œuvre du projet, Caritas Congo Asbl va s'appuyer sur l'approche systémique de renforcement institutionnel du système de santé avec un accent particulier sur le développement

d'un système de santé de district intégré (Zone de Santé en RDC) et la politique de soins de santé primaires ; avec l'appui au renforcement de la gouvernance aux différents niveaux (ZS et Province).

Le renforcement de l'offre de services de qualité en faveur de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent sera promu. Une attention particulière sera portée sur la disponibilité des médicaments de qualité et l'utilisation des moyens et méthodes modernes de planification familiale pour la prévention des grossesses précoces et non désirées. En outre, Caritas Congo Asbl entend assurer la formation des prestataires y compris les enseignants formateurs dans la filière « sages-femmes » de l'ISTM Bukavu et Uvira, mettre en place un observatoire des décès maternels et infantiles et améliorer les infrastructures sanitaires (construction et réhabilitation des maternités et blocs pédiatriques). Par ailleurs, des synergies avec d'autres acteurs (TPO, CPR et CADEGO) et autres PTF (UG-PDSS, USAID, Unicef, UNFPA, ect.) seront consolidées.

Durant la première phase du PSaMI, la Caritas Congo Asbl renforcera les capacités des structures à prévenir et gérer les épidémies et autres urgences de santé publique par l'application du règlement sanitaire international, de renforcer les capacités institutionnelles dans la surveillance épidémiologique au niveau local/communautaire, de renforcer les capacités des équipes d'intervention rapide et de prépositionner les intrants pour permettre une réponse prompte dans la province du Sud-Kivu en coordination des acteurs humanitaires. En outre, des activités de recherche en SMI seront financées.

Enfin, le renforcement des capacités institutionnelles des partenaires (coordination, supervision et encadrement des ZS), la participation communautaire, y compris des femmes dans les organes de gestion, sont des éléments centraux pour la bonne mise en œuvre des 2 autres axes. Caritas Congo Asbl accompagnera les structures provinciales du Sud-Kivu dans la coordination et renforcement des organes de pilotage du système de santé à travers des mécanismes d'incitation à la performance « Financement Basée sur la Performance, PBF ». Il sera également développé à chaque niveau, un leadership intégré (ZS, DPS et ministère), la réorganisation fonctionnelle des formations sanitaires et services spécialisés en rapport avec leurs missions spécifiques ainsi que la coordination et la planification de l'action sanitaire.

La phase I du PSaMI couvre les ZS de Bunyakiri, Kalehe, Kaziba, Minova, Mubumbano, Mwana, Nyangezi, Nyantende, Ruzizi et Uvira où environ 2.5 millions (soit 28% de la population du Sud-Kivu) de personnes seront touchées dont 51.7% de femmes et 48.3% d'hommes. Cette population à atteindre est répartie dans 1578 villages/avenues et 630 formations sanitaires (FOSA) dont 178 Centres de santé (CS), 10 Hôpitaux Généraux de Référence (HGR), 41 Centres Hospitaliers (CH), 76 postes de santé (PS) et 10 Bureaux centraux de zones de santé (BCZS). À ce jour, la population totale des zones ciblées par la phase 1 du PSaMI représente 29% de la population globale du Sud-Kivu. De manière directe, le projet entend toucher **526'042 femmes** en âge de procréer, **498'488 enfants de 0-59 mois**, **360'715 enfants de 10-14 ans**, **225'447 adolescents et jeunes de 15-19 ans** et **185'368 jeunes de 20-24 ans**.

Les partenaires pour la mise en œuvre regroupent en plus de Caritas Congo Asbl, la Division Provinciale de la Santé (DPS), l'Inspection Provinciale de la Santé (IPS), la Division Provinciale de la Prévoyance Sociale, la Division Provinciale du Genre, les Equipes Cadres des 10 zones de santé appuyées, les équipes des établissements des soins de santé (CS, CH et HGR), les communautés à travers les organes de cogestion (Comités de Santé) et la Centrale de Distribution Régionale des Médicaments (CDR), les Instituts Supérieurs des Techniques Médicales (ISTM) de Bukavu et Uvira, l'Ecole Régionale de l'Université Catholique de Bukavu (ERSP-UCB), le centre

SOSAME, les mutuelles de santé (MUSA), les jeunes filles et garçons.

Un système de coordination, suivi et gestion du programme et du contexte est mis en place et plusieurs organes de redevabilité et coordination comme le Comité de Gestion (COGE), le Comité de Pilotage (COPIL) PSaMI et la Structure Mixte de Concertation Technique (SMCT) assurent aussi ce suivi.

La période d'exécution du programme va du 01.11.2024 au 31.10.2028

L'analyse des indicateurs montrent une tendance globale à la baisse de la mortalité néonatale et celle des enfants de moins de 5 ans. Néanmoins le pays est encore loin des cibles des ODD 3.2 établies à 12 pour 1000 NV pour la mortalité néonatale et à 25 pour 1000 NV pour la mortalité chez les moins de 5 ans.

Pour améliorer à long termes ces indicateurs liés à la santé de la mère et de l'enfant, il sied d'agir sur 3 volets visant la qualité à savoir les ressources humaines, les médicaments et équipements et enfin les infrastructures, le tout sous tendue par un management gestionnaire éprouvé.

Tous ces volets font l'objet du présent projet car au delà de la dotation en médicaments et des équipements, le programme a planifié la formation des prestataires en vue de renforcer leurs capacités dans la prise en charge, la formation des futurs cadres qui constitueront la relève et la réhabilitation/construction des infrastructures pour améliorer les aspects de l'hygiène hospitalière et l'accueil des patients.

C'est dans ce cadre précis que Caritas Congo avec ses partenaires lance à ce jour cet avis d'appel d'offre afin de permettre aux différents soumissionnaires de participer à cette sélection d'acteurs de terrain riche en expérience de construction d'infrastructures sanitaires répondant aux normes écologiques de se manifester pour doter aux programmes d'infrastructures de qualité et répondant aux normes dans lesquelles les patients pourront être pris en charge de façon optimale en vue de renverser la tendance des indicateurs obtenus avant la mise en œuvre du Programme.

Il s'agit ainsi d'assurer la réhabilitation de 2 Structures désignées par l'Equipe Cadre dans chaque Zone de Santé, une structure ciblant la pédiatrie et une autre la maternité. Dix Zones de Santé sont concernées à savoir les ZS dont Bunyakiri, Kalehe, Minova, Nyangezi, Nyantende, Uvira, Mubumbano, Ruzizi, Kaziba et Mwana.

Outre ces infrastructures sanitaires, il est prévu la construction d'un cadre d'enseignement à l'ISTM Bukavu ainsi qu'un dépôt secondaire pour les produits inflammables au niveau de la CDR CADMESKI ainsi que d'un four à bruler mais également la réhabilitation d'un bureau au niveau de l'Université Catholique de Bukavu UCB.

Les spécifications en rapport avec les travaux à effectuer peuvent être consultées en détail dans le document ad hoc disponible à nos bureaux du Sud Kivu sis 8, avenue Georges Defour au sein du Bureau Diocésain des Œuvres Médicales. Les travaux à effectuer seront répartis en deux lots distincts pour permettre une exécution dans le délai.

2. OBJET

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un Entrepreneur qui aura pour tâche essentielle :

- La Réhabilitation d'une maternité et d'un bloc pédiatrie
- Construction d'un cadre d'enseignement ISTM.
- Construction d'un dépôt secondaire pour les produits inflammable CDR CADMESKI
- Construction d'un incinérateur à four CDR CADMESKI

Suivant les spécifications techniques particulières détaillées à la section VI du présent Dossier d'Appel d'Offres, les travaux suivants (ci-après dénommé le « **Travaux** ») seront effectués par l'Entrepreneur avec ses matériaux, sauf s'il est spécifié autrement :

- Installation et Repli Chantier ;
- Travaux de Terrassement ;
- Travaux de Gros Œuvres ;
- Travaux de Finition ;
- Nettoyage après Travaux.

3. ALLOTISSEMENT – ZONE D'INTERVENTION

Les Travaux seront effectués dans les Zones de Santé ci-après dénommé :

- Zone de santé de Bunyakiri
- Zone de santé de Kaziba
- Zone de santé de Kalehe
- Zone de santé de Minova
- Zone de santé de Mubumbano
- Zone de santé de Mwana
- Zone de santé de Nya-ngezi
- Zone de santé de Nyatende
- Zone de santé d'Uvira

4. MODE DE PASSATION

	Date	Heure
<u>Retrait du Dossier d'Appel d'Offres</u>	Le 07/07/2025	9h00 – 16h00
Visite obligatoire sur le terrain (sur le site identifié ci-avant)	Le soumissionnaire intéressé demandera par écrit le cahier de charge ainsi que la visite du site par courriel à l'adresse suivante : directeur@caritasdev.cd en copiant bdombkv@yahoo.fr Ces visites seront organisées à la fin de chacune de quatre semaines de l'appel d'offre.	
<u>Date limite pour adresser les questions aux adresses e-mail suivantes</u> ; Les demandes de renseignements concernant ce DAO et toute(s) offre(s) de retour doivent être soumises par adresse mail, être reçu avant ou au plus tard à la date limite publiée et mentionnée sur la couverture, pour permettre à CARITAS CONGO de fournir une réponse complète et précise. Ces demandes sont à envoyer par courriel à l'adresse suivante : Email : bdombkv@yahoo.fr en copiant directeur@caritasdev.cd La Caritas Congo n'est pas tenue de considérer ou de répondre aux questions qui n'ont pas été reçues dans le délai fixé.	29/07/2025	7h30 – 14h00
Réponses aux questions	A partir du 10 juillet au 31/07/2025	8h30 – 12 h00
<u>Dépôt des Offres</u> , les Entrepreneurs potentiels pourront envoyer leurs offres en dur au Bureau Diocésain des œuvres médicales, au plus tard le	04/08/2025	8h30 – 14 h00
Ouverture en public des plis	04/08/2025	14h30

5. CALENDRIER DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRE

La Caritas Congo Asbl attend de recevoir des soumissionnaires les offres et toutes les informations requises dans les instructions aux soumissionnaires sous pli au **Bureau Diocésain des Œuvres Médicales (BDOM) de Bukavu**, sise avenue Georges Défour, numero 08, Quartier BUGABO

en Commune de Kadutu.

Les Offres doivent impérativement être remises au plus tard au jour et lieu indiqués ci-dessus sous peine d'irrecevabilité.

Le Bureau de la Caritas Congo Asbl reste ouverte pour de plus amples informations relatives à cet Appel d'Offres, par e-mail à l'adresse suivante : directeur@caritasdev.cd , jusqu'à la date indiquée dans le tableau ci-dessus.

Fait à Kinshasa, le 02/07/2025

Abbé Édouard MAKIMBA MILAMBO

Secrétaire Exécutif

